

## 171<sup>e</sup> session du Conseil

### Point 23: Ordre du jour provisoire de la 172<sup>e</sup> session du Conseil

Le secrétariat se félicite de l'accueil favorable réservé par les Membres à l'ordre du jour provisoire de la 172<sup>e</sup> session du Conseil. En particulier, le secrétariat remercie le Chili de son observation; comme recommandé, si l'initiative céréalière de la mer Noire est renouvelée, son inscription à l'ordre de jour sera envisagée.

S'agissant des observations relatives au point 5 – *Informations actualisées sur l'action menée par la FAO pour faire face à la covid-19* –, le projet est géré et coordonné dans le cadre d'un programme qui comprend sept domaines d'action prioritaires et par des équipes d'appui. Compte tenu de la limite fixée pour la longueur du document, et afin de communiquer des informations détaillées et complètes aux Membres sur ce point de l'ordre du jour et sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (y compris les répercussions de la pandémie), il est proposé de rédiger deux documents distincts afin que chacun reçoive l'attention qu'il mérite.

Le secrétariat aimerait remercier l'Australie de sa suggestion concernant l'Initiative Main dans la main. Cela étant, nous pensons qu'il faut accorder suffisamment d'attention et de temps à chaque initiative phare afin que les Membres puissent recevoir un compte rendu et des informations détaillées à ce sujet. Les points qui se rejoignent pourraient aisément faire l'objet de comptes rendus conjoints, comme il a été proposé, tandis que les renseignements sur d'autres points consacrés à un thème différent peuvent être exposés dans des documents distincts afin que le compte rendu soit suffisamment détaillé.

En ce qui concerne les observations formulées par le Japon, les plans d'action régionaux relatifs à la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation sont élaborés compte tenu des indications données régulièrement par les Membres. Un document intitulé *Élaboration de plans d'action régionaux pour la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation (2022-2025)* a été examiné par le Comité de l'agriculture, à sa 28<sup>e</sup> session, par le Comité des pêches, à sa 35<sup>e</sup> session et par le Comité des forêts, à sa 26<sup>e</sup> session. Les comités techniques ont examiné et salué le cadre de haut niveau conçu pour faciliter l'élaboration des plans d'action régionaux. Les bureaux régionaux ont ensuite été invités à établir des plans d'action régionaux sur la base du cadre précité. Un résumé des projets de plans d'action régionaux a été présenté au Comité du Programme à sa 134<sup>e</sup> session. Les bureaux régionaux terminent actuellement leurs plans d'action régionaux et le siège de la FAO intègre les perspectives mondiales et interrégionales, comme l'a demandé le Comité du Programme. De nouvelles informations actualisées seront communiquées à la 135<sup>e</sup> session du Comité du Programme.